

AVIS de la bourse du Gouvernement Japonais pour les enseignants

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature peut être accepté par dépôt direct à l'Ambassade du Japon ou par e-mail avec les dossiers scannés.

Adresse : Zone Résidentielle de Cotonou sise à Djomehountin, 12ème arrondissement, Cotonou, Bénin

Adresse e-mail : culture@pv.mofa.go.jp

★ **La date limite du dépôt des dossiers est fixée au mercredi 30 janvier 2019 à 17h00 précises.**

Points importants

- 1) Les dossiers mal remplis ou incomplets, ne seront pas retenus. Le candidat est donc prié de bien vérifier si son dossier est complet avant le dépôt.
- 2) Le candidat présélectionné qui a déposé son dossier par e-mail doit munir et déposer le dossier original au moment de l'examen écrit. Mais ce dossier ne doit pas être modifié, il est obligatoire que le document soit le même que celui envoyé par e-mail.
- 3) Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'examen écrit.
- 4) Nous aviserons les candidats qui auront déposé leur dossier par e-mail de l'arrivée, par un message d'accusé de réception.
- 5) Dans la partie « Objet » de l'e-mail, le candidat doit écrire «TEACHER TRAINING STUDENTS», suivi de son nom et de prénom.
Ex)

Objet : « TEACHER TRAINING STUDENTS» Bob Marley

- 6) Vous-pouvez télécharger tous les dossiers sur le site d'internet de l'Ambassade du Japon au Bénin.

INFORMATION IMPORTANTE

Traduction

1. Exceptionnellement, la traduction en anglais des certificats ne sera pas exigée au dépôt des dossiers. Cependant, le candidat sélectionné au niveau de l'Ambassade du Japon doit déposer la version traduite des certificats après avoir réussi à l'examen d'interview.
2. La traduction peut être faite par le candidat sélectionné lui-même.

Certificat médical

1. Exceptionnellement, le certificat médical ne sera pas exigé au dépôt des dossiers. Cependant, le candidat doit le déposer au moment de l'examen d'interview.
2. Le candidat peut se rendre dans tous les hôpitaux publics ou privés reconnus pour faire les examens médicaux.

Lettre de recommandation

1. Il est souvent interdit au candidat d'ouvrir l'enveloppe contenant la lettre de recommandation. Mais les dossiers devront être scannés au moment du dépôt par e-mail. Le candidat qui a une lettre de recommandation sous pli fermé ou portant la mention confidentielle, et qui dépose ses dossiers par e-mail peut, exceptionnellement, la déposer au moment de l'examen écrit.
2. Il est souhaitable qu'elle soit établie en anglais (Il y a le formulaire en anglais).